

PREMIERE EXPEDITION

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le VINGT QUATRE JUILLET

A la requête de :

La société INTRUM DEBT FINANCE AG, anciennement INTRUM JUSTITIA DEBT FINANCE AG, société anonyme inscrite au RCS de Zug (Suisse) sous le numéro 020 3020 910 7, ayant son siège à Zug (Suisse), Industriestrasse, 13C, représentée par la société INTRUM CORPORATE, SAS au capital social de 26.156.00,00 euros, immatriculée sous le numéro B797 546 769 au RCS de Nanterre, dont le siège social est sis à 92500 RUEIL MALMAISON, immeuble Les Passerelles, 104, avenue Albert 1^{er}, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité au dit siège.

Venant aux droits de la SA BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, SA au capital de 546.601.552,00 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 097 902, dont le siège social est à 75009 PARIS, 1, boulevard Haussmann, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, y domicilié ès-qualité.

En vertu d'un bordereau de cession de créance en date du 16 juin 2023

Ayant pour avocat Maître Laurence DE SANTI, avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE, membre de la SCP DRUJON D'ASTROS ET ASSOCIES, cabinet d'avocat sis à AIX-EN-PROVENCE, 9 bis, place John Rewald.

En vertu :

- 1) D'un acte de vente reçu par Maître LESAULT-LEURET, notaire à PONT-DE-L'ARCHE en date du 2 janvier 2015, contenant prêt consenti par la BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE pour une somme de 187.230,79 euros à :

-
-

- 2) Des articles R322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

Je, **Maître Laurent SCHELOUCH**, Commissaire de Justice associé au sein de la "SELARL HUISSIERS REUNIS" Office de BERRE L'ETANG, y demeurant 394 Avenue Lazare Ponticelli et des Poilus de la guerre 14-18 à 13130 BERRE L'ETANG,



dans le cadre de la procédure de saisie immobilière diligentée à l'encontre des consorts

©AVOVENTES.FR

certifie m'être rendu ce jour, 24 juillet 2024 à 14 heures, accompagné de Monsieur
©AVOVENTES.FR **du cabinet GENERALE SERVICES CONTROLES, à l'effet d'effectuer les**
©AVOVENTES.FR **opérations descriptives du bien immobilier objet de la présente procédure appartenant aux**
©AVOVENTES.FR **et sis à ISTRES, 38, rue de la Farandole.**

Là étant, j'ai pu procéder comme ci-après à mes opérations descriptives :

Le bien dont s'agit est constitué d'une parcelle de terre sur laquelle une construction y est édifée, à l'adresse ci-dessus indiquée, cadastrée « lieu-dit Tour de Nedon », section CV0533, d'une contenance de 1 are et 69 centiares.

La maison, suivant les mesures prises par ©AVOVENTES.FR de la société GENERALE SERVICES CONTROLES, dont le rapport intégral est annexé au présent procès-verbal descriptif, dispose d'une **superficie loi Carrez totale de 86,71 m2, et d'une surface au sol totale de 110,94 m2.**

Le logement est constitué d'une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, comprenant à ce jour une pièce « à vivre » au rez-de-chaussée avec cuisine ouverte à l'américaine, un wc indépendant, et un garage qui a été transformé en un petit dégagement desservant une salle de bain et une chambre.

À l'étage, un palier dessert trois chambres à coucher, un wc indépendant, ainsi qu'une salle de bain, à ce jour condamnée.

L'accès à la maison s'effectue par la rue de la Farandole.

Le site est séparé de la voie publique par un muret en béton faisant office de clôture.

Le portillon est à ce jour manquant.

On accède à la maison en franchissant d'abord une terrasse carrelée, au centre de laquelle se trouve un palmier.

Une baie vitrée en aluminium ouvre ensuite sur une véranda carrelée au sol, avec lambris apposé sur les parois murales.

La porte d'accès à la maison se trouve dans cette véranda.

1) Rez-de-chaussée :

1) Pièce principale faisant office de « pièce à vivre » et de cuisine ouverte à l'américaine :

-Sol : revêtement de carreaux de grès 60 x 60, de couleur gris anthracite.

-Les parois murales sont peintes.

Deux radiateurs de chauffage à gaz équipent cette pièce principale.

-Peinture au plafond avec spots lumineux incorporés.

Dans la partie « cuisine ouverte », se trouvent plusieurs éléments de rangement ainsi que tous les éléments électroménagers traditionnels.

Cette pièce principale reçoit le jour par deux portes-fenêtres chacune équipées de volets, ouvrant sur une terrasse carrelée avec cuisine d'été, et petit abri de jardin en dur situé à l'extrémité de cette terrasse.

La pièce reçoit en outre le jour par une porte-fenêtre ouvrant sur l'avant de la maison.

Dans la cuisine, j'ai constaté la présence d'une chaudière à gaz assurant à la fois la distribution d'eau chaude ainsi que le chauffage à l'intérieur du bien immobilier.

Enfin, dans cette pièce principale, se trouve un placard.

2) WC :

-Les prestations de sol présentent les mêmes caractéristiques que dans la pièce principale.

-Carreaux de faïence à mi-hauteur des parois murales.

-Peinture en partie haute des murs ainsi qu'au plafond.

Le WC est équipé d'une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale et rince-main.

3) Garage transformé :

Ce garage a été remplacé par un petit dégagement desservant une salle de bain et une chambre.

Son accès s'effectue par le franchissement d'une porte coulissante, à partir de la pièce principale.

a) Dégagement :

-Sol présentant les mêmes caractéristiques que dans la pièce principale.

-Renforcement à usage de placard.

-Peinture au plafond.

b) Chambre à coucher :

-Sol : revêtement de parquet.

-Peinture sur les parois murales ainsi qu'au plafond.

Présence d'un convecteur électrique dans cette pièce, qui reçoit le jour par un vasistas.

Présence de placards.

c) Salle de bain :

-Revêtement de petits carreaux sur le sol.

-Carreaux de faïence sur les parois murales.

-Peinture au plafond.

Cette salle de bain est équipée d'une structure avec deux vasques incorporées, avec distribution d'eau courante chaude et froide au-dessus de chacune des vasques, et d'une cabine de douche.

Aucune ouverture n'aère cette salle de bain.

II) Étage :

On y accède en empruntant un escalier avec marches en bois.

Les parois murales de la montée d'escalier sont peintes.

À l'étage se trouve un palier desservant trois chambres, un WC indépendant et une salle de bain, à ce jour condamnée.

1) Palier :

-Sol : revêtement de parquet.

-Peinture sur les parois murales ainsi qu'au plafond.

À l'extrémité, se trouve un rangement agencé avec des étagères.

-Sur ce palier, au plafond, présence d'une trappe permettant l'accès aux combles de la maison.

2) Les trois chambres à coucher :

Les trois chambres à coucher présentent les mêmes caractéristiques, à savoir des lattes de parquet au sol, peinture sur les parois murales et au plafond.

Chaque chambre reçoit le jour par une fenêtre et est équipée d'un radiateur.

Une seule chambre dispose d'un placard.

3) WC indépendant :

-Sol présentant les mêmes caractéristiques que dans les pièces de l'étage.

-Peinture sur les parois murales ainsi qu'au plafond.

Ce WC est équipé d'une cuvette à l'anglaise avec double battant et une chasse dorsale.

4) Pièce ayant fait office de salle de bain :

Cette pièce est à ce jour condamnée.

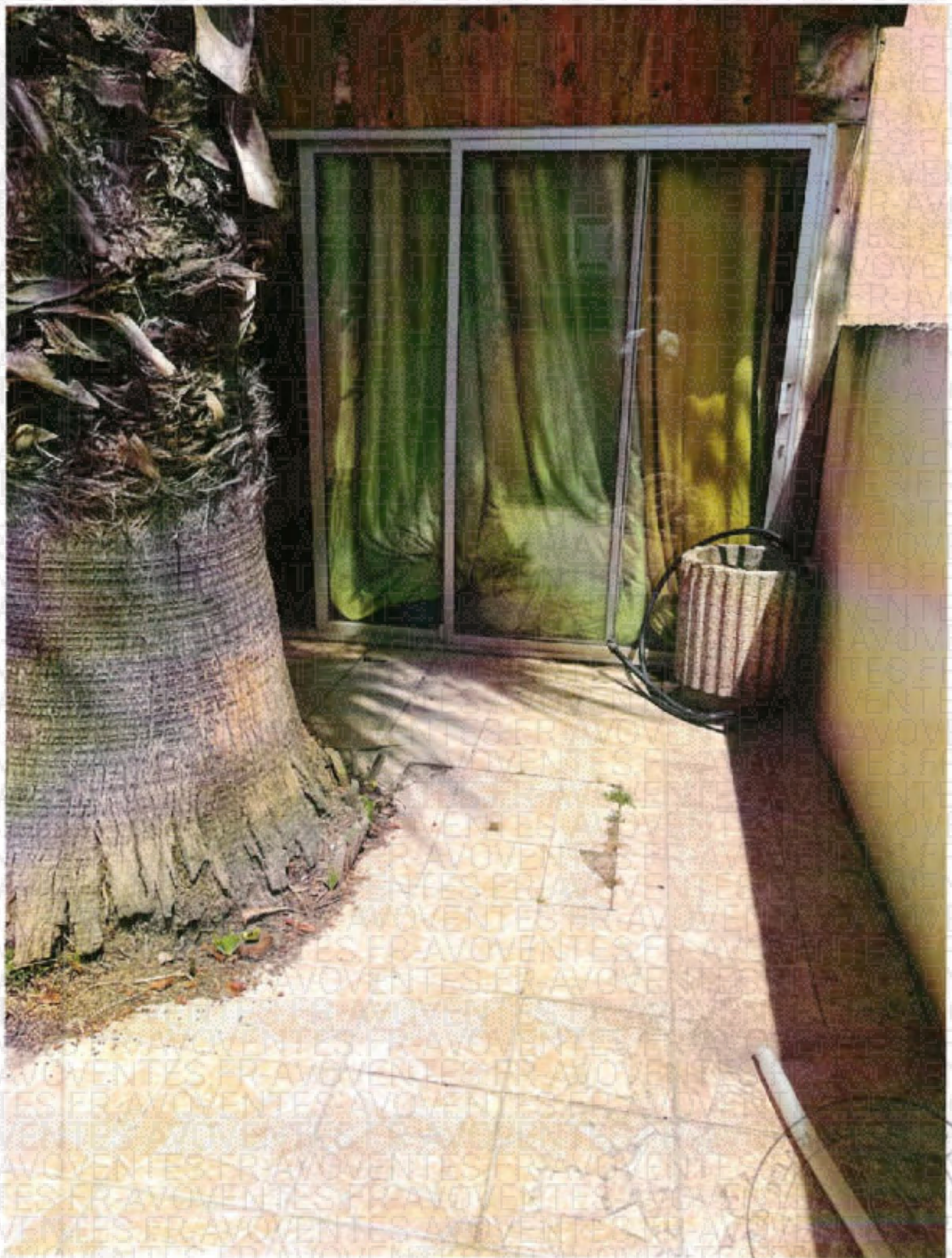
Tels que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances d'appartenance et dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination et tous droits et toutes servitudes pouvant y être attachés et toutes augmentations et améliorations y survenir sans aucune exception ni réserve.

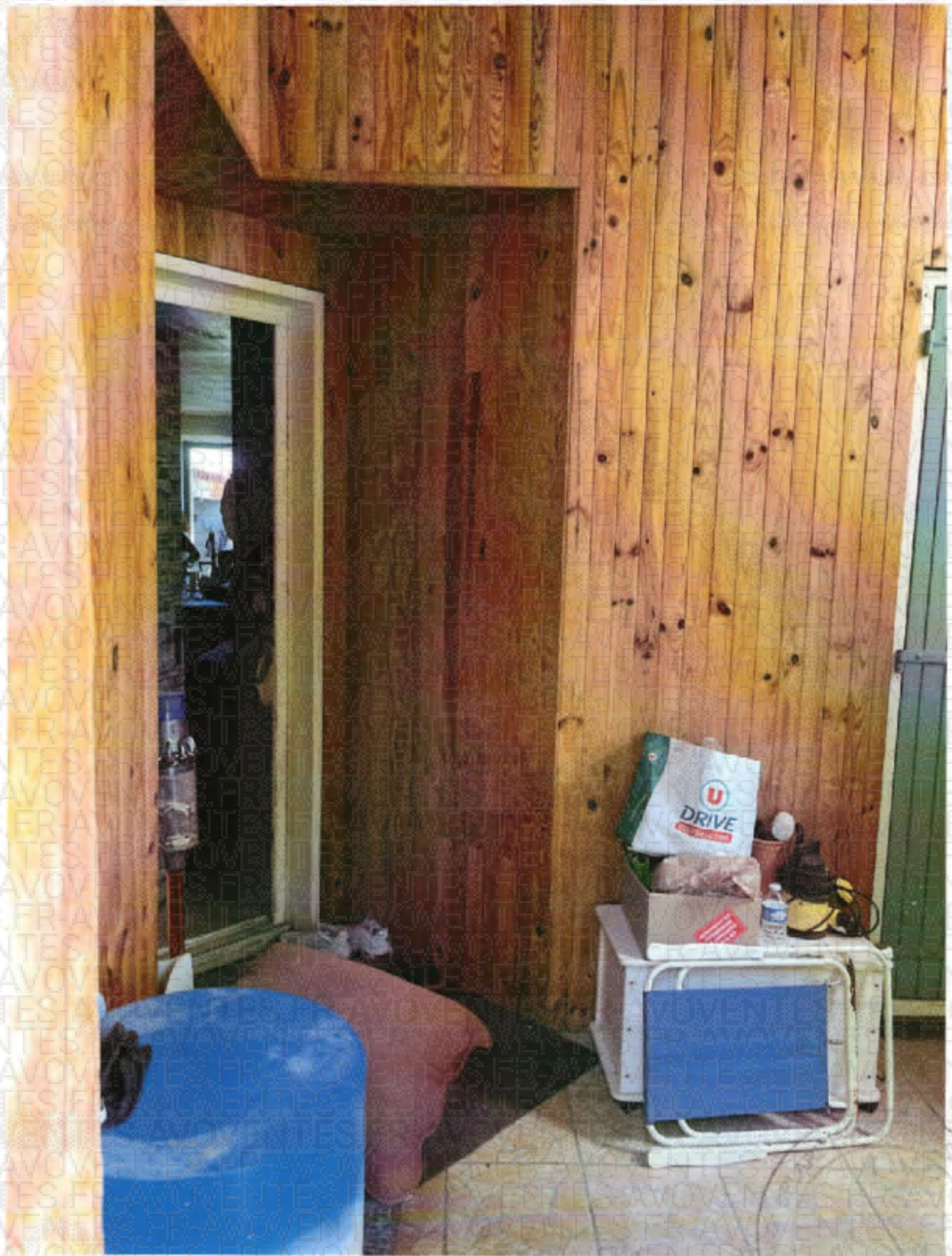
Le bien est à ce jour occupé par leurs trois filles, âgée à ce jour de 19 ans.

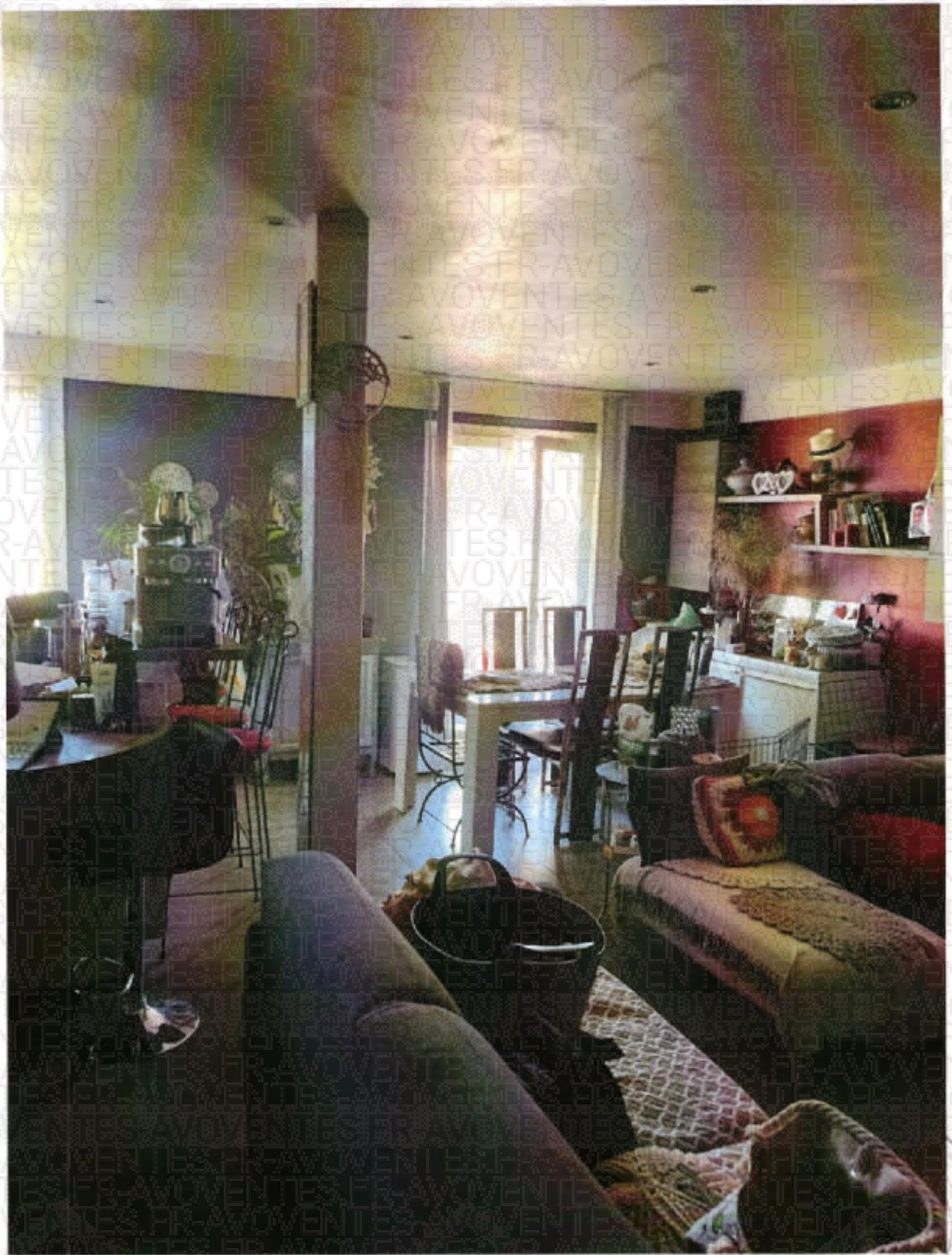
© AVOVENTES.FR

ainsi que par l'une de

J'ai ensuite pris DIX-HUIT clichés photographiques des lieux que je certifie exacts et conformes à mes constatations.

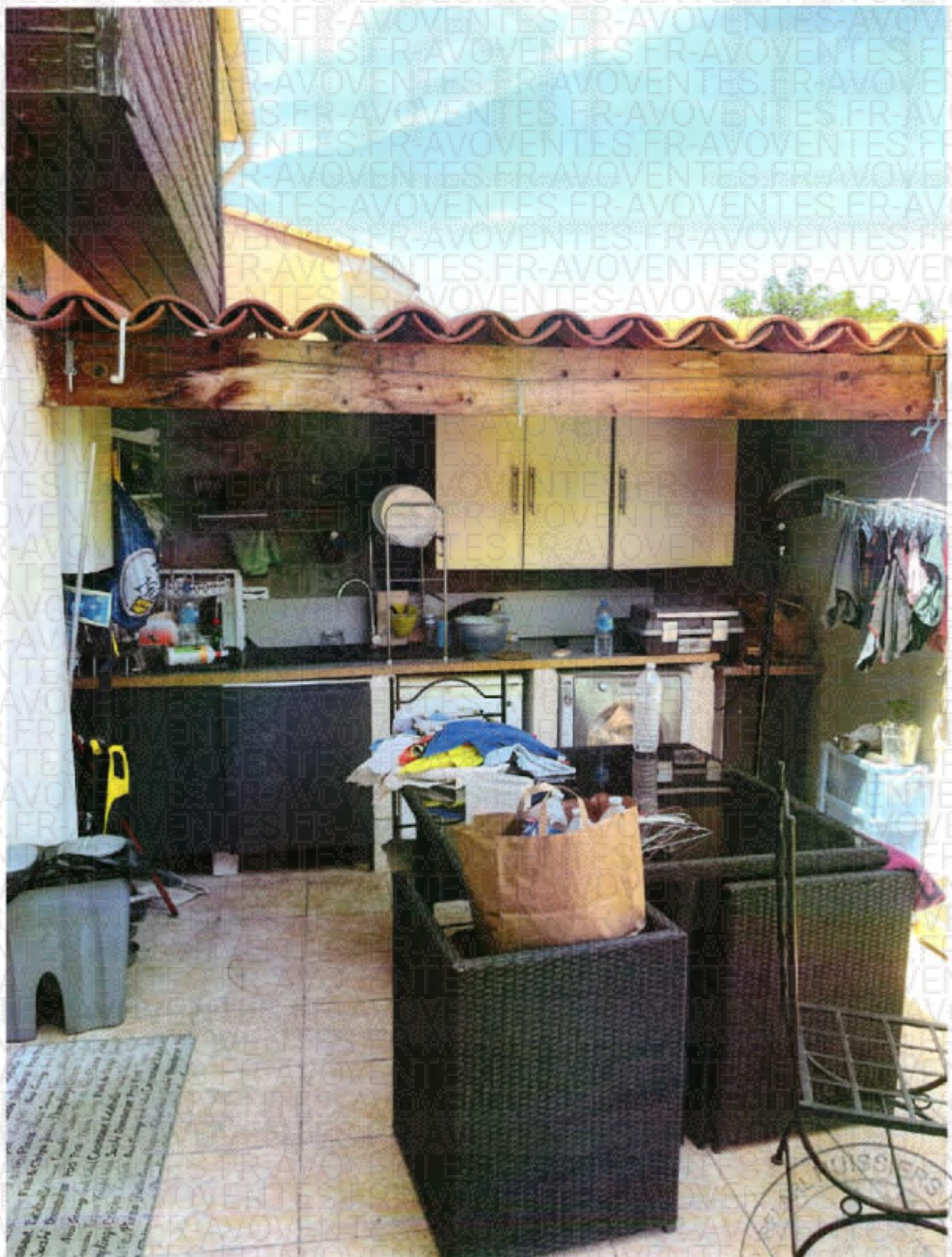


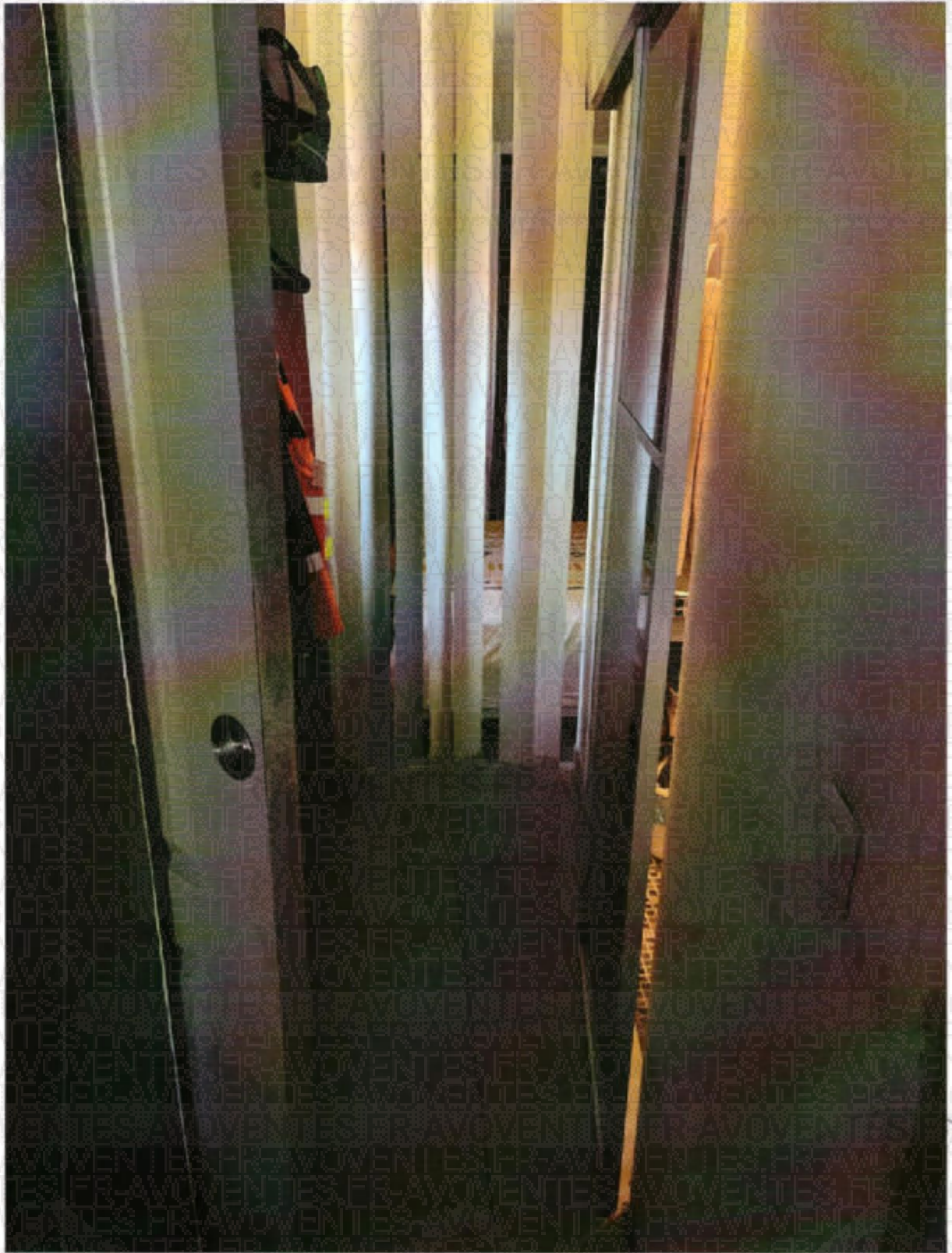




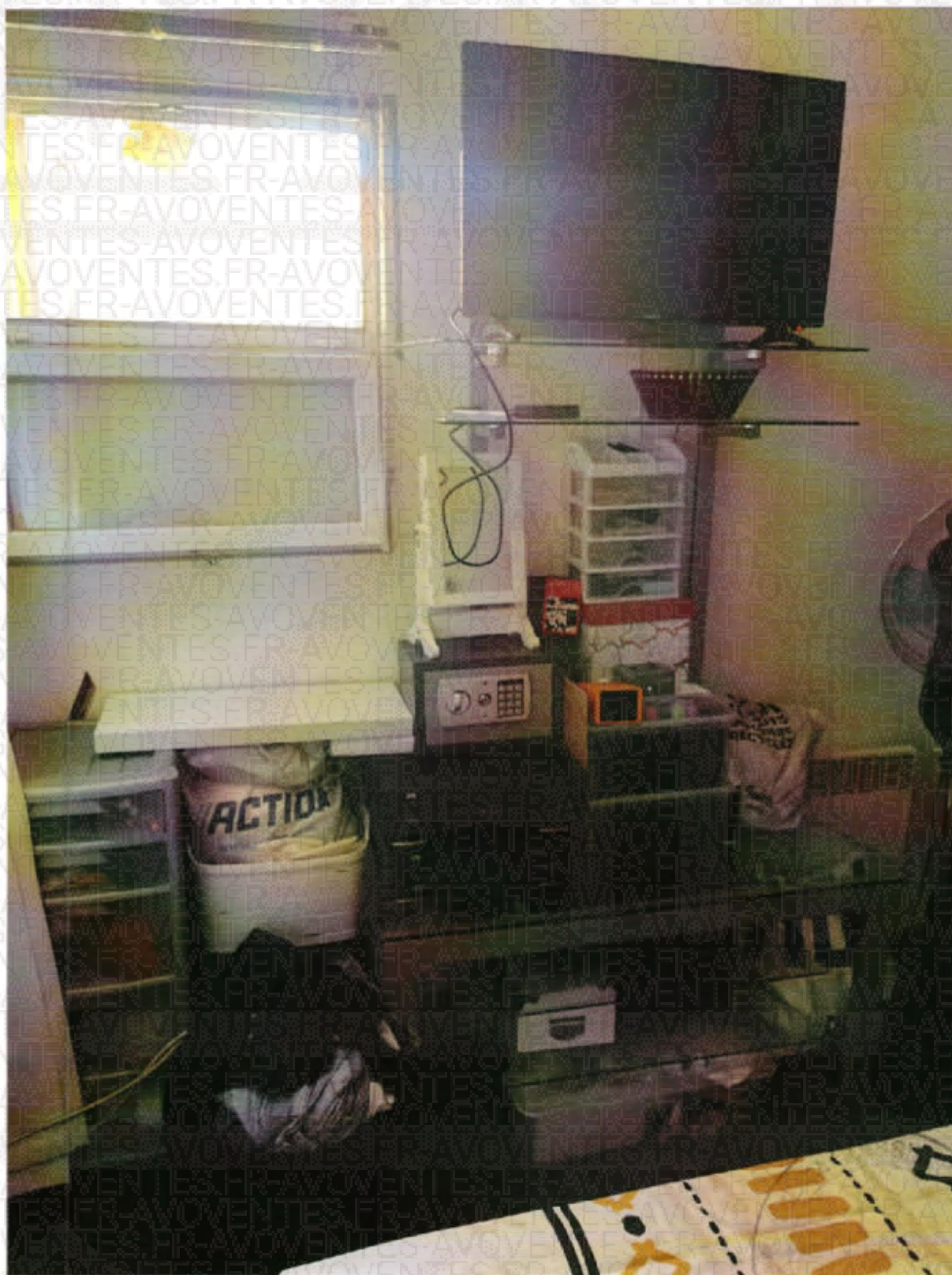




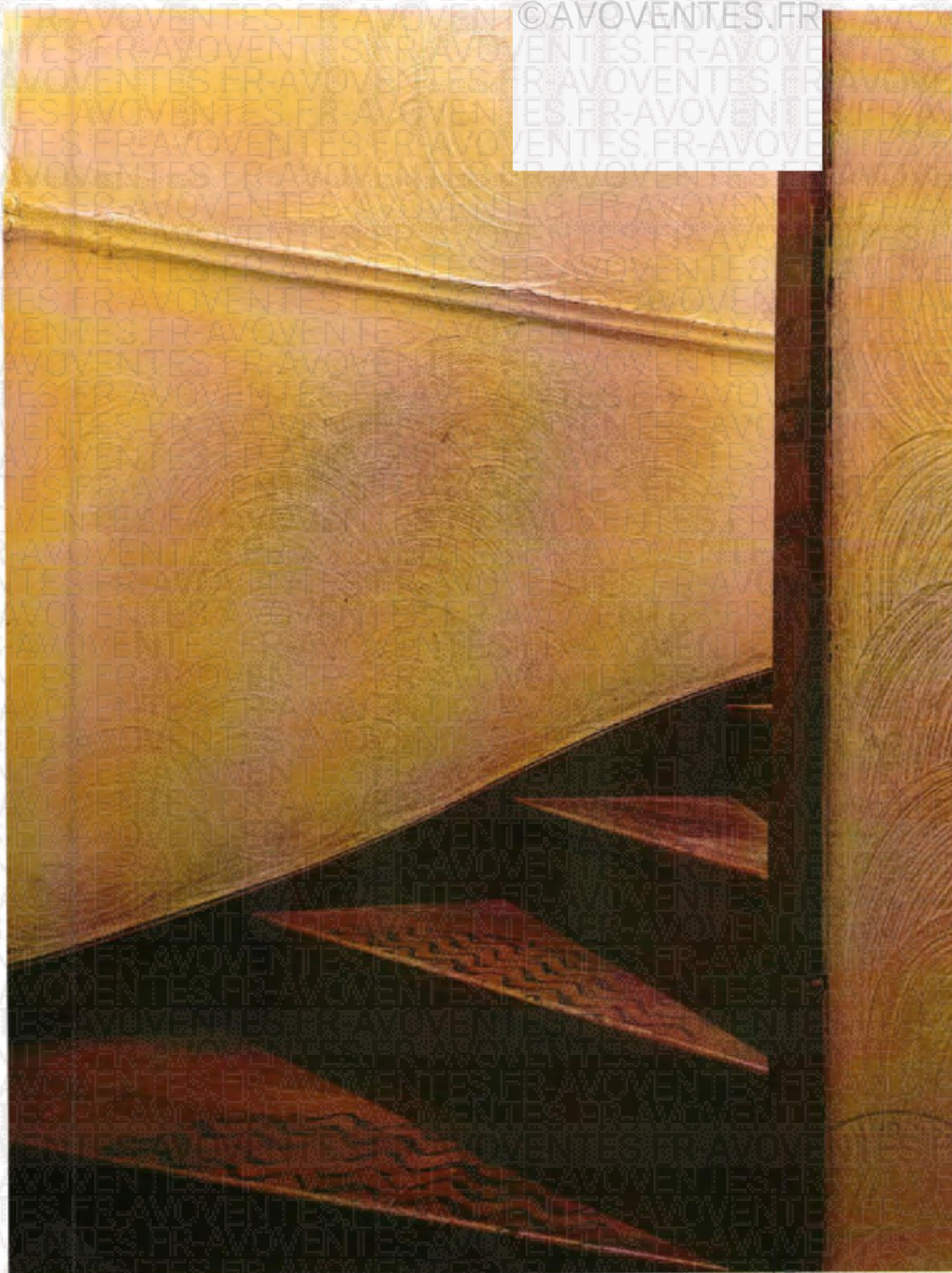






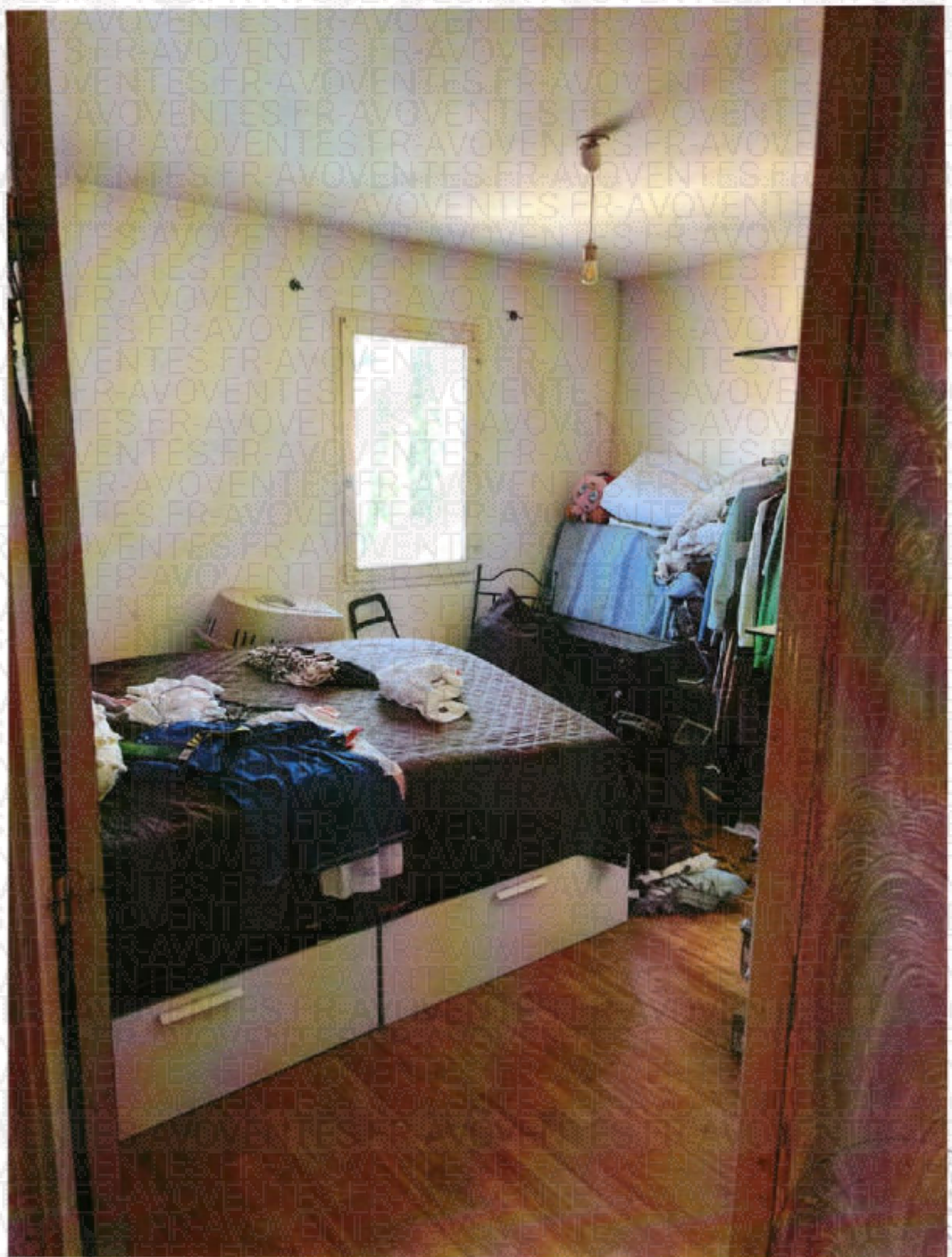






©AVOVENTES.FR

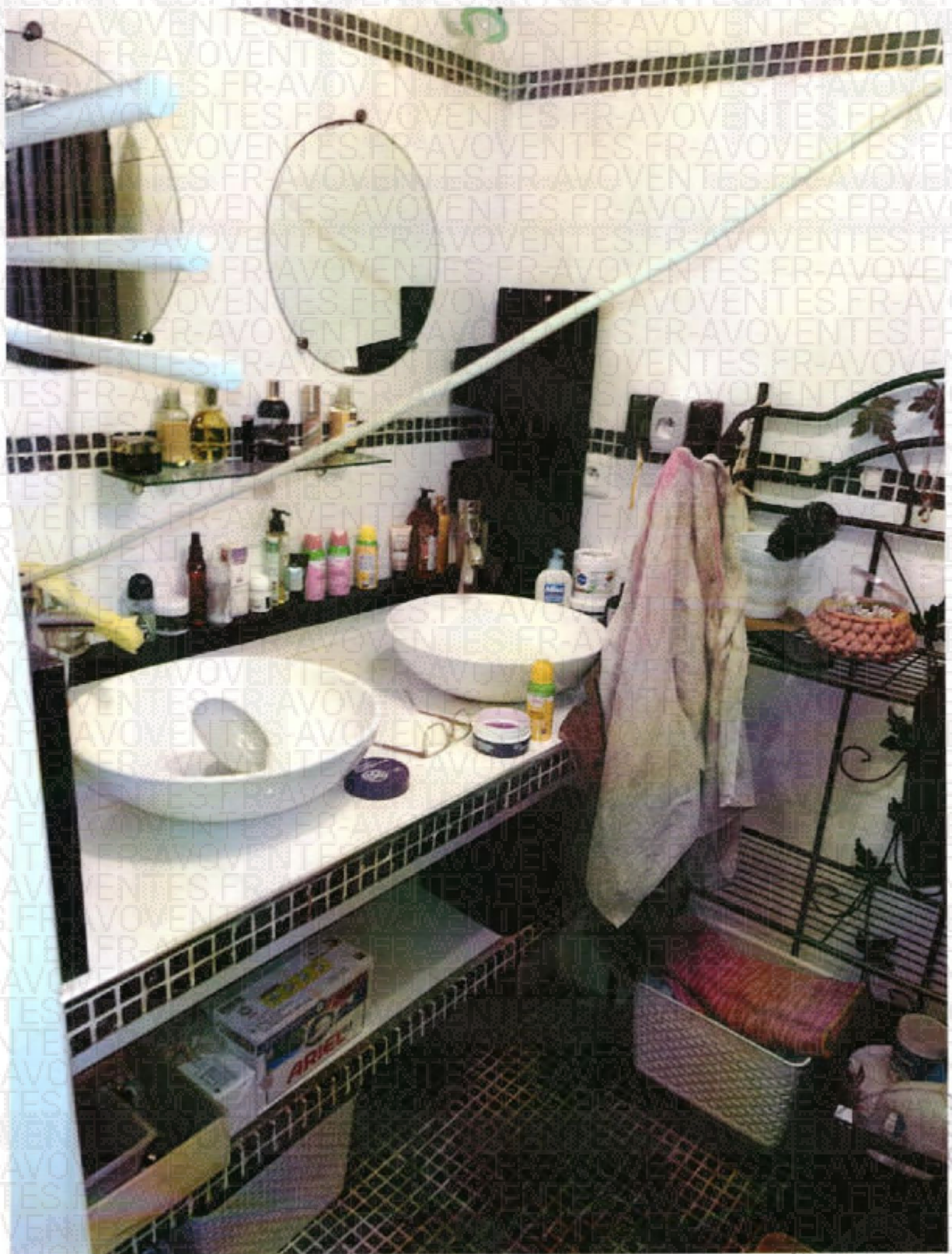














Considérant mes opérations comme terminées, je me suis ensuite retiré et de tout ce qui est dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de descriptif, pour servir et valoir ce que de droit.